



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 28.06.2019

Numéro de publication: HR01-1004662971

Canton: NE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Frizzarin Sàrl, Neuchâtel

Frizzarin Sàrl Chemin de la Boine 27

2000 Neuchâtel

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE472652511

Siège: Neuchâtel

Objectif

gestion de projets immobiliers, bureau d'assistance aux Maîtres d'ouvrage (AMO) et de représentant du Maître d'ouvrage (RMO), entreprise générale ainsi que l'achat et la vente de tout bien immobilier, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE.

Registre journalier no 2023 du 25.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel

Révision:

Renonciation à la révision

Frizzarin Sàrl, à Neuchâtel, chemin de la Boine 27, 2000 Neuchâtel, CHE-472.652.511. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 24.06.2019. But: gestion de projets immobiliers, bureau d'assistance aux Maîtres d'ouvrage (AMO) et de représentant du Maître d'ouvrage (RMO), entreprise générale ainsi que l'achat et la vente de tout bien immobilier, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé: Frizzarin Max Massimigliano Primo, d'Italie, à La Chaux-de-fonds, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier écrit ou courrier électronique. Selon déclaration du 24.06.2019, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.